Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 2.85. — TELEPHONE

Ils fabriquaient de l'alcool
ON LES ARRETE

Nous avons relaté en septembre dernier la découverte d'une fabrique clandestine d'alcool dans une maison de la rue du Nouveau-Monde.

On se souvient qu'il y a quelque temps un nommé Ladent fut arrêté par la police de sûreté et déféré au parquet.

Or, Ladent avait des complices que M. Dalalé, le juge d'instruction chargé de cette affaire, vient de découvrir. Le magistrat vient de lancer contre eux un mandat d'arrêt qui a été exécuté hier matin.

Les agents de sûreté Doutreligne, Dhalluin, Masse, Mercier et Cochez ont arrêté, lundi vers dix heures du matin, les nommés Auguste Kindt, 31 ans, né à Roubaix, cabaretier, rue du Nouveau-Monde, 39, et Arthur Soyez, 40 ans, trieur de laines, demeurant rue du Tilleul, 348.

Kindt et Soyez ont été conduits à Lille dans l'après-midi. Ils sont inculpés de fabrication clandestine d'alcool.

Nous croyons savoir que cette affaire réserve encore des surprises.

UN SOLDAT ROUBAISIEN MEURT AU REGIMENT

M. Arthur Vanhecke, soldat à la 6e compagnie du 3e bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Remiremont (Vosges), vient de mourir à l'hôpital militaire de cette ville.

Les parents de l'infortuné chasseur, qui habitent rue de la Clef, 5, ont été avisés avec ménagement du deuil cruel qui les frappe.

DONATION LAGACHE-DELATTRE

Ainsi que nous l'avons annoncé, la distribution des titres de rente aux bénéficiaires du legs Lagache-Delattre a eu lieu dimanche à onze heures du matin, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du citoyen Debaisieux, adjoint au maire.

Voici en quoi consiste le legs Lagache-Delattre : Mme Julien Lagache, veuve de l'ancien maire de Roubaix, a fait don à la Ville d'une somme de 150,000 francs dont les intérêts doivent servir à l'attribution, pendant deux ans, de 24 pensions de 160 francs par an destinées à 24 ménages, veuves ou veufs, ayant six enfants âgés de moins de 9 ans, ou ayant plus de six enfants âgés de moins de 11 ans.

Cette année les 24 pensions ont été attribuées à :

Mme veuve Joseph Anart-Verhaeghe, 7 enfants ; MM. Edouard Balot-Dhooze, 8 enfants ; Gustave Bauters-Derock, 6 enfants ; Joseph Collin-Lerouge, 7 enfants ; Charles Dacquinies-Schwonjoens, 6 enfants ; Philippe Decuyper-François, 7 enfants ; Henri Delesalle-Delesalle, 6 enfants ; Jules Depré-Lézy, 8 enfants ; Emile Dubois-Bogaert, 7 enfants ; Ernest Dumoulin-Derudder, 5 enfants ; Louis Faugaret-Rys, 6 enfants ; Florian Glorieux-Boulanger, 5 enfants ; Henri Hausbraate-Poitier, 9 enfants ; Louis Landman-Rammert, 6 enfants ; Mme veuve Denis Lebrun-Duquesne, 6 enfants ; MM. Alphonse Lepers-Sinnolin, 5 enfants ; André Lucas-Lenoy, 9 enfants ; Henri Mérese-François, 8 enfants ; Fortuné Nys-Desbarbieux, 9 enfants ; Nestor Deneys-Mauvrice, 8 enfants ; Guillaume Saveys-Bury, 8 enfants ; Alphonse Sénéchal-Balsweine, 6 enfants ; Henri Vandenabeele-Collaert, 6 enfants.

LA BOUCHEE DE PAIN

L'œuvre roubaisienne de la Bouchée de Pain a distribué pendant la semaine du 30 décembre 1912 au 5 janvier 1913 780 portions à des adultes et 80 portions à des enfants, soit un total de 860.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL »

Ce soir mardi, à 8 heures, répétition générale. Le cours de chant aura lieu mercredi soir à 7 heures 3/4.

ETAT-CIVIL

ROUBAIX, du 5 janvier

Naissances. — Georges Lenurt, rue Nabuchodonosor, 6. — Georges Duhamel, rue Ingres, 4.

Décès. — Rosalie Dedeken, 69 ans, ménagère, rue des Fondeurs, cour Promont, 4. — Henri Ansian, 82 ans, pans profession, rue Blanchemaille.

de ROUBAIX du 6 janvier 1913

Naissances. — Geneviève Fassiaux, rue de Tourcoing, 21. — Julienne Hendricks, avenue Julien Lagache — Georges Oct, rue du Tilleul, cour Verhaeck, 7. — Madeleine Osmant, rue Chanzy, 31. — Germaine Depluet, avenue Julien Lagache. — Paul Desmettre, rue d'Alma, Fort Fresez, 82

Décès. — Juliette Roussel, 20 ans, canneleuse, rue de Lannoy, 455. — Edouard Grand, 55 ans, rattacheur, boulevard Montesquieu, cour Dupire, 9. — Simone Cuvelier, 3 jours, rue de Revat, 69. — Henri Palanchin, 80 ans, cultivateur, rue du Hutin, 10. — Nathalie Delbar, 70 ans, ménagère, rue du Tilleul, 236, cour Buzon, 4. — Julien Duforest, 73 ans sans profession, avenue Julien Lagache. — Angèle Blaugue, 4 mois, avenue Julien Lagache. — Louis Barbieux, 11 mois, rue Fourcroy, cour Delmeaure, 3.

WATTRELOS

LES COULONNEUX. — M. Auguste Mercier vient d'être autorisé par le Préfet à ouvrir un colombier de pigeons voyageurs rue du Ballon, maison Castel.

LA POPULATION ETRANGERE. — La population étrangère de Wattrelos s'élève au 1er janvier 1913, à 6.854 habitants, savoir : 8 allemands, 9 anglais, 6 836 belges et 7 hollandais.

LA FETE DE LA FEDERATION DES SOCIETES ACCORDEONISTES. — Le comité de la fête pour répondre à un grand nombre de demandes, nous prie d'annoncer qu'il donnera son deuxième concert de bienfaisance, le 16 janvier prochain, salle du Cinéma Jacobs.

On entendra la sympathique et populaire Philharmonique du Crétinier dirigée par M. Desponcets, dans : Pas redoublé (X.) : Gerolle Princesse (Bouchel) : Sympathie, valse (Beynaud). M. Becock, soliste, interprètera « Malbrouk » d'Arban, air varié pour piston.

La société de gymnastique « La Patriote » exécutera le « Ballet des Négrillons ». On applaudira aussi l'excellent comique grime Mercey ; imitateur de femme Célestin : Bury et Verley, dans leurs scènes militaires.

Pour terminer le concert « Le Billet de Logement », cette pièce si vraie et bien fait pour passionner les spectateurs.

Placé sous la présidence d'honneur de MM. Tiers-Lévy et Adolphe Briet, ce concert promet d'obtenir le plus vif succès.

Nous conseillons aux personnes généreuses d'assister au concert et de se hâter de retenir leurs places, car les cartes s'enlèvent rapidement. On peut se procurer des cartes à l'avance au Cinéma Jacobs, et rue Carpot, 297.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — Naissances. — Albert et Suzanne Vanhoutte, rue Pierre Catteau, 5. — Alfred Nys, rue du Commerce, 99. — Marcel Planté, rue Blériot, maison Hoplines. — André Cloux, rue du Breuil, 4. — Paul Salembier, rue du Bureau, 45. — César Lootens, rue de Boulogne, maison Vandebroucke.

Publications de mariages. — Julien Libprecht, ouvrier plombier, hameau du Petit Paradis, maison Pollet, et Irma Vanmeenen, fileuse, rue du Mouscron, maison Gervais Lepoutre, rentreur, rue du Reck, 36 et Valentine Codron, bobineuse, rue des Haies-Vertes, 5. — Gaston Duthenaut, mécanicien, rue Hogedez et Jeanne Dujardin, bobineuse, rue Miribel, 14. — César Millecamps, tisserand, rue Monge, 15 et Flore Delbarre, soigneuse, rue Hogedez, 18. — Albert Fastenackels, teinturier, rue de la Teinturerie, et Gertrude Balg, sans profession, à Roubaix.

Décès. — Louis Derreveaux, 81 ans, tisserand, rue Vallon, m. Baudonck. — Marie Busin, 80 ans, sans profession, 5, rue du Bureau. — Clémence Hoepled, sans profession, 69 ans, rue de l'Industrie.

WASQUEHAL

RENTES OUVRIERES. — Un ouvrier charpentier au service de M. Charles Lepers, Albert Gérum, demeurant à Mouscron, occupé au chantier de ce dernier, situé à la filature du Nord, s'est fait de multiples contusions en tombant sur un gittage. 15 jours de repos. Docteur Dupré.

GAZETTE TOURQUENNOISE

A LA FRONTIERE

Les gendarmes de Tourcoing ont conduit à la frontière de la Marlière, et remis aux autorités belges, trois prisonniers : Clémence Corbusier, 45 ans, ménagère, née à Wasquehal, réclamée par le parquet de Liège pour manœuvres abortives ayant occasionné la mort ; Achille Meulemester, 21 ans, originaire de Lauve (Belgique), ouvrier en lin, recherché par le parquet de Courtai pour vol et recel ; Pierre Dewitte, 33 ans, journalier, né à Boulogne-sur-Mer, réclamé par le parquet de Malines, pour vol de poules. Les trois prisonniers sortaient de la maison d'arrêt de Lille.

LA COLERE D'UN IVROGNE

Le nommé Castel Alfred, âgé de 26 ans, peigneur, demeurant rue de Berkem, est resté dans son quartier pour un mauvais sujet. Hier vers minuit, il rentra à l'estaminet tenu par M. Courouble, cabaretier, rue de la Marlière, 21, et après avoir pris une consommation chercha querelle au débitant et brisa un bec de gaz à coups de chaise.

Les consommateurs présents dans l'estaminet le mirent à la porte, mais Castel tourna sa colère contre la porte et brisa les carreaux, puis prit aussitôt la fuite. Il a fait pour une quinzaine de francs de dégâts.

M. Leafant, commissaire du 3e arrondissement, qui a reçu la plainte du cafetier, a fait arrêter Castel pour bris de clôture et ivresse.

Le véritable Savon à l'EAU DE COLOGNE est marqué

312

Victor VAISSIER.

L'HISTOIRE DU SINGULIER VOYAGEUR BRUXELLOIS EN RAPIDE

Un de nos confrères qui passe pour être bien informé annonçait hier matin, dans sa chronique de Tourcoing, qu'un jeune belge revenant de Paris vers Lille, avait été dérobé d'une somme de 325 francs. Il n'en est absolument rien. Le jeune homme est un lunaire.

Nous allons retracer l'histoire telle qu'elle s'est passée. Dans la nuit de dimanche à lundi, un individu disant se nommer Joseph Wargnier, 27 ans, tapissier, demeurant à Bruxelles, se présenta au poste central de police et déclara que dans le rapide partant de Paris, vers six heures et demie du soir, à destination de Lille, il avait fait connaissance avec deux voyageurs qui lui avaient offert un verre de vin. L'ayant bu, il s'était endormi, et, en arrivant en gare de Lille, il avait constaté que ses compagnons de voyage avaient disparu en emportant son pardessus et son porte-monnaie contenant une somme de 325 francs. Comme cette histoire semblait bizarre, M. Meynier, commissaire de 2e arrondissement, interrogea le jeune homme ce matin, et vit qu'il avait en face de lui un plaisantin qui avait fait la noce et dépensé trop d'argent, car il avoua que tout ce qu'il avait raconté n'était que des mensonges. N'avant plus d'argent, il cherchait à se faire rapatrier par le Consul de son pays.

Et c'est dans cette intention qu'il avait imaginé cette histoire. M. Meynier l'a fait transférer au parquet.

CONDITIONNEMENT

MOUVEMENT JOURNALIER. — Le 4 janvier 1913. — Laine peignée, 62.582 ; laine filée 31.935 ; Blousses et laines diverses 50.838 ; Cotons, Jutes, etc., 19.553 ; Soies.

Total : 164 908.

ETAT-CIVIL

TOURCOING, du 5 janvier

Décès. — Léon Clébant, 40 ans, fileur, rue du Congo, 130. — Jean-Baptiste Desurmont, 80 ans, négociant, rue de la Cloche, 93 — Marie Cromber, 55 ans, sans profession, rue Franklin, 35. — Charles Cornille, 84 ans, ecclésiastique, rue de Lille, 91.

MOUVAUX

Le feu à l'église

Comme nous l'avons annoncé hier, un incendie s'est déclaré dimanche à midi, à l'église St-Germain, à Mouvaux. C'est une demoiselle qui se rendait à une épicerie auprès de l'église qui aperçut les premières flammes. Elle entra et voyant le feu à l'autel, elle alla donner l'alarme dans les cafés voisins ; aux consommateurs et le sacristin qui prévint le curé. Pendant ce temps, les personnes accourues avec des seaux d'eau parvinrent, au bout de quelques instants, à éteindre l'incendie. Sur ces entrefaites, arrivait le curé et le commissaire de Mouvaux, M. Grégoire.

Presque tout ce qui se trouvait dans l'autel a été la proie des flammes. Le feu a dû prendre dans la crèche montée à l'occasion de la Noël et où se trouvaient des animaux et des personnages en carton. On crut d'abord que le feu avait été mis par une main criminelle, car une boîte d'allumettes a été trouvée par terre auprès d'un candélabre, mais l'enquête a démontré que l'incendie avait une cause accidentelle.

Les dégâts matériels sont évalués à environ 5.000 francs, couverts par une assurance. Le commissaire de police a fait un rapport au parquet.

LILLE

Les désespérés

Un vieillard impotent veut se suicider en se jetant sous un tramway. — Il n'est que fortement blessé.

Un drame rapide autant qu'imprévu s'est déroulé hier matin rue de Fontenoy.

Il était 6 h. 45 du matin lorsque passait à l'endroit précité un car V. Soudain, le wattmann alors que son véhicule marchait à une certaine allure, vit un homme se jeter sur la voie. Très émotionné, l'employé du tramway actionna néanmoins vigoureusement ses freins, mais il ne put arrêter à temps sa voiture et le malheureux qui se trouvait sur la chaussée fut pris sous le chasse-corps et traîné ainsi sur une longueur de plusieurs mètres.

Quand on le releva il portait sur le corps et à la tête de multiples contusions.

Transporté au poste de police voisin, le blessé reçut des soins d'un docteur et fut ensuite conduit à l'hôpital de la Charité en voiture d'ambulance.

Il s'agit d'un nommé Alexandre Provin, âgé de 61 ans, garçon de magasin, 52, rue Malakoff.

Ce pauvre diable déclara qu'en se jetant sous le tramway, il avait voulu mettre fin à ses jours, désespéré qu'il était de se voir presque impotent et de prévoir le moment où il se trouverait dans l'impossibilité de gagner son existence.

Les voleurs opèrent toujours

Un mauvais camarade

C'est un bien mauvais tour qu'a joué à son camarade François Lelot, 46 ans, retraité, demeurant 48, rue des Robleds, le nommé Meurice, dit le Parisien, son ex-locataire.

A ce dernier, François Lelot avait confié une somme de 16 francs pour faire une commission. Le « Parisien » prit l'argent, partit d'un pied léger et ne reparut plus.

Légitimement froissé de cet abus de confiance le retraité a porté plainte à la police contre son ex-copain.

VALENCIENNES

ON RECLAME

Un malheureux dément, P... Désiré, quitta, l'autre jour, son domicile, à Marly, pour errer dans la campagne. On le retrouvait à Blanc-Misseron et on le ramenait à l'Hospice général, où il décédait.

Un parent dévoué, mais peu aisé, s'occupa des obsèques et croyait pouvoir être aidé de l'administration hospitalière. Mais on lui offrit un dédommagement dérisoire, qu'il refusa.

C'est ainsi qu'on encourage l'affection familiale : car si personne ne se fût souci du pauvre défunt, il eut bien fallu que l'administration y pourvût, n'est-ce pas ?

∴

« Il y a eu, il y a plusieurs mois, un service de taxi-fiacres installé à la gare de Valenciennes. Ces voitures étaient placées derrières nos véhicules, dont on respectait le droit de premier occupant.

» Depuis quelques jours, les taxis, plus nombreux, bénéficient sans doute d'un nouveau règlement, car ils sont postés en avant près de la porte de sortie des voyageurs. Ils empêchent ceux-ci de nous voir, et nous de reconnaître et d'approcher nos clients.

» Le progrès, et surtout la justice, veulent-ils que nous soyons ainsi dépossédés, nous dont la situation est déjà si précaire ?

» Celui qui veut un taxi saurait bien où le trouver, et cela nous crée une concurrence fâcheuse.

» M. le maire devrait bien songer à cela, car il doit d'abord, sans doute, protéger les intérêts des plus faibles et des moins favorisés.

» Un groupe de cochers. »

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Dimanche, vers 6 heures du soir, Mme veuve Denaison, demeurant au premier étage de la maison portant le numéro 76 de la rue du Quesnoy, s'absenta quelques instants de chez elle, laissant seule son enfant, la petite Lucienne, âgée de 4 ans.

L'imprudente fillette monta sur la table et renversa la lampe qui s'y trouvait.

Aussitôt, le pétrole enflammé se répandit sur le plancher, communiquant le feu aux rideaux des fenêtres et à la table.

M. Jules Armand, 51 ans, matelassier, demeurant même rue, aperçut les flammes. Il se rendit aussitôt dans la chambre et éteignit rapidement ce commencement d'incendie.

Les dégâts sont insignifiants.

La petite Denaison fut heureusement pas brûlée, mais M. Armand s'est blessé au poignet et à la main gauches.

Le locataire avait donné l'alarme, mais lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux tout danger était disparu.

—x—

LE CHEMINEAU

Le gendarmerie a arrêté le nommé Emile Marbotte, 30 ans, d'Epernay, qui se trouvait en état de vagabondage.

Marbotte a été écroué.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

SAINT-AMAND

Dangereuse erreur
UN USINIER ABSORBE PAR MEPRISE DU SEL D'OSEILLE

M. Emile Thiébaut, demeurant faubourg de Tournai, à Saint-Amand, avant de se rendre à son travail, aux Etablissements Franco-Belges, à Raismes, versa dans son flacon à café du sel d'oseille au lieu d'alcool.

Peu de temps après le départ de son mari, Mme Thiébaut s'aperçut de la méprise. Elle se rendit aussitôt à la gare, mais il était trop tard, le train venait de partir.

Elle résolut alors de se rendre à pied à Raismes. Lorsqu'elle arriva, son mari avait déjà absorbé de ce liquide et ressentait des malaises.

Les soins les plus empressés lui furent prodigués.

On espère que cette erreur n'aura pas pour M. Thiébaut de suites fâcheuses.

SAINT-SAULVE

FETE DE LA MUSIQUE. — Le 26 courant aura lieu la fête annuelle de la musique municipale. Après une promenade à travers les rues de la commune, se tiendra un banquet auquel participeront tous les membres exécutants.

Les membres protecteurs peuvent également y assister moyennant une souscription de 4 fr. 25.

DENAIN

LA PAYE. — Le manœuvre Emile D... s'était présenté devant le concierge des Forges, comme étant le nommé Octave Duvez, et obtint de lui la fiche de paie de cet ouvrier.

La « quinzaine » de Duvez s'élevait à 61 fr. 40. D... remit 25 fr. 45 à un certain Alphonse C... qui l'accompagnait et s'appropria le reste. Un autre ouvrier, M. Leduc, ayant appris que le concierge avait été la dupe de ces deux individus, vint les trouver et leur montra toute la portée de leur mauvaise action.

C... lui remit 2 fr. et D... 26 fr., que M. Leduc rapporta au comptable de l'établissement. Ils avaient dépensé une dizaine de francs qu'ils ne purent rendre.

Une plainte en escroquerie ayant été déposée contre C... et D..., une enquête est ouverte.

BUREAU MUNICIPAL DE PLACEMENT. — *Demandes d'emplois.* — Des emplois sont sollicités par plusieurs servantes et femmes de ménage. — Des lessiveuses et repasseuses. — Une employée dans le commerce mixte de son brevet. — Une couturière pour magasin ou à domicile, de préférence à Valenciennes.

Offres d'emplois. — On demande une servante pour maison de commerce. S'adresser à la Mairie, bureau à l'étage.

LIEU-SAINT-AMAND

CARREAUX BRISES. — Dans le courant de la nuit, des individus restés inconnus ont lancé des pierres dans la porte de lestaminet tenu par M. Armé Cavro.

Plusieurs carreaux furent brisés.

WASNES-AU-BAC

LES BASSES-COURS. — On a pris des poulies, une oie et un canard, dans la basse-cour de M. Henri Degremont, cultivateur. Le préjudice subi est estimé 30 fr.

Chez les époux Pierre Saint-Waast, on a dérobé la nuit onze lapins, dix poules et une fourche, d'une valeur totale de 70 francs.

Une enquête est ouverte.

QUIEVRECHAIN

MALDONNE. — Le manœuvre Alexandre D... avait réclamé du comptable des établissements Huelle, où il est occupé, la boîte portant le numéro 29, dans laquelle se trouvait une somme de 29 fr. 25, au lieu de celle numéro 206, qui contenait 21 fr. 25, soit sa « quinzaine ».

Interrogé, D... a prétendu qu'il n'avait point songé à faire tort à un camarade, mais qu'il y avait eu méprise de sa part. Il a prétendu en outre que cette boîte ne contenait que 21 fr. 25.

Une enquête est ouverte.

QUAROUBLE

EN BALLADE. — Le nommé Emile Mottier, 46 ans, journalier, trouvé en état de vagabondage, a été arrêté par la gendarmerie.

Conduit au Parquet, il fut, après interrogatoire, écroué à la maison d'arrêt.

TRITH-SAINT-LEGER

UN MARIAGE. — Le samedi 4 janvier a été célébré le mariage de Mlle Douillet, directrice d'école maternelle, avec M. Descamps, sous-chef de gare.

Les témoins étaient : Mme Gabrielle Evrard, épouse de M. Evrard, chef de gare, et M. Gondry, directeur d'école à Mouvaux, tous deux amis de la mariée. MM. Descamps, frère et oncle du marié.

Nous présentons aux nouveaux époux nos vœux de bonheur.

VIEUX-CONDE

Le feu dans un dépôt d'alcool

Un incendie s'est déclaré lundi, vers six heures du matin, dans les magasins à alcool de M. Edmond Duc.

Le feu, qui couvait, a pris une intensité beaucoup plus considérable dès que M. Duc eut ouvert la porte.

Un service de secours fut aussitôt organisé. Pendant que M. Duc ouvrait les robinets des fûts que l'incendie rongeait et qui menaçaient d'éclater, l'eau se déversait à torrents.

A 9 heures, tout danger avait disparu et la pompe qu'on avait amenée sur les lieux était reconduite au dépôt.

Environ 200 litres d'alcool pur ont été perdus.

On peut évaluer les pertes à 800 francs. Il y a assurance.

LOURCHES

LE COLOMBIER. — On a pris quatre pigeons, estimés six francs, au préjudice de M. Alphonse Lemureur, rue des Ecoles.

Plainte a été déposée.

VOL. — On s'est introduit la nuit dans le jardin des époux Jean-Baptiste Pinteau, coron des Ecoles, et on a pris du linge qui y avait été mis à sécher.

Les époux Pinteau estiment à 29 francs le préjudice qui leur a été causé.

MARLY

LE FUSIL DE CHASSE. — De retour de la chasse, le sieur Alexandre Riheaucourt, usinier à Marly, se rencontra à l'estaminet Lemoine-Louis, à Trith, avec les frères Journet et un certain Marcelain, qui voulurent lui enlever son fusil.

A sa sortie du débit, Riheaucourt fut assailli par ces trois individus qui lui prirent son fusil estimé 200 francs et sa casquette évaluée 4 fr. 50.

Une enquête est ouverte.

ANZIN

LE BILAN. — Voici l'état-civil du 29 décembre au 3 janvier.

Naissances. — Raymond Hubert. — Julia Boussingault.

Publications. — Charles Jovenet, conducteur de travaux et Lucienne Delezenne, sans profession. — Emile Bocquet, forgeron et Aanaise Ledin, journalière.

Décès. — Isabelle Baudise, 31 ans, rue de Saint-Amand. — Emile Vâche, 30 ans, rue de Condé. — Germains Burbian, 3 semaines, rue de la Verrerie.

CONDE-SUR-L'ESCAUT

FETE DU COMMERCE. — L'Union du Commerce organisera cette année, sa fête le dimanche 24 août.

QUAROUBLE

BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. Emile Hubert Lejay, membre du bureau de bienfaisance, vient de voir son mandat prorogé jusqu'au 31 décembre 1916, par arrêté préfectoral en date du 21 décembre 1912.

LE SUCRE BEGHIN
SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE REGULIERE

DOUAI

Mystérieuse gamine

Dimanche, vers une heure du matin, un porteur de café qui rentrait chez lui trouva, sur le seuil d'une porte de la rue Léon-Gambetta, une fillette endormie.

Il réveilla l'enfant, une maigre gamine d'une dizaine d'années, en haillons, lui demanda ce qu'elle faisait dehors à cette heure et la fillette. Ma tante devait venir me chercher, elle n'est pas venue et je ne retrouve plus ma maison. » Le porteur de café la conduisit alors au poste de police, où elle passa la nuit.

Lundi, la police se mit en campagne pour retrouver la tante de la petite abandonnée. Mais nulle part on ne connaissait l'enfant qui d'ailleurs ne sut reconnaître la rue où elle prétendait habiter.

Pressée de questions, elle déclarait enfin, fort tranquillement, qu'elle demeurait à Noyelles-Godault, chez son oncle, un mineur retraité nommé Masquelier.

A Noyelles-Godault on ne connaît ni Masquelier ni la fillette. Il a été impossible de rien tirer d'autre de l'enfant qui varie à chaque instant dans ses déclarations.

Elle a prétendu se nommer Rosa Degrocte, 12 ans 1/2, et être orpheline.

Nulle part, la police n'a trouvé trace du passage de la bizarre gamine.

Se trouve-t-on en présence d'une fillette vicieuse qui aurait quitté ses parents ou bien d'une « innocente » qu'on aurait perdue ? C'est ce que la police s'efforce de savoir.

La petite Rosa a été placée provisoirement à la « Cuve d'Or ».

AU GROUPEMENT CENERAL DE LA BATELLERIE

La Commission d'études et d'initiative du groupement général de la Batellerie s'est réunie dimanche à Douai, au siège, sous la présidence de M. Choteau.

La Commission a examiné de nombreuses questions corporatives sur lesquelles nous reviendrons prochainement.

NOS CONCITOYENS

Un de nos concitoyens, M. Lirondelle, agrégé, professeur ès lettres, vient d'être nommé professeur adjoint à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

AU THEATRE

Jeudi 9 janvier, il nous sera donné au Théâtre municipal la première représentation du grand succès de l'Apollo de Paris, la ravissante opérette en 3 actes de Strauss : **Rêve de Valse.**

La direction n'a rien négligé pour que cette pièce soit un véritable triomphe et notre exquise divette Mme Viannet sera une fois de plus une adorable tzigane entourée de tous ses partenaires dont le succès va toujours grandissant.

La mise en scène sera conforme à celle de la création et réglée par notre habile régisseur général, M. Mieusset.

CONCERT

Voici le programme du concert que donnera jeudi à trois heures, au parc public, la Musique de l'école d'artillerie :

1. Egmont, ouverture (Beethoven). — 2. Gavotte, valse lente (Beyer). — 3. Robert le Diable (Meyerbeer). — 4. Menuet, Sérénade, Passe-Pied, Farandole (Bizet). — 5. Ma Reine (Coste).

FOOT-BALL

Dimanche après-midi, le Sporting-Club Douaisien a rencontré sur son terrain le Racing-Club Lensois.

Après une lutte acharnée, les deux équipes ont fait match nul par 2 buts à 2.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FONT-DE-LA-DEULE

VOL D'OUTILS. — M. Georges Fouache, aubergiste à Pont-de-la-Deûle, a constaté avec chagrin qu'on avait enlevé dans sa remise une pelle, une bêche et une pioche, valant 16 fr. M. Fouache a porté plainte. Il soupçonne un de ses pensionnaires, le verrier J..., d'être l'auteur du vol. Ajoutons que J... a disparu en oubliant de payer sa pension.

BUGNICOURT

Deux meules en feu
ON ARRETE L'INCENDIAIRE

Dimanche dans l'après-midi deux meules de blé, situées dans un champ bordant le chemin d'Arleux, et appartenant à M. Auguste Leblond, cultivateur, s'enflammaient presqu'en même temps. On s'aperçut aussitôt de l'incendie et les secours arrivèrent rapidement. Mais le feu avait déjà acquis une telle intensité que l'on ne put rien sauver des meules.

Les 3.000 gerbes de blé dont elles étaient faites, furent entièrement détruites.

Les premiers arrivés sur les lieux du sinistre avaient aperçu un individu qui se sauvait à toutes jambes dans la direction d'Arleux. Comme l'incendie ne pouvait s'expliquer que par la malveillance, la gendarmerie se mit aussitôt à sa recherche et ne tardait pas à l'arrêter. C'est un verrier, Edmond Thiroux, âgé de 16 ans 1/2. Thiroux aurait avoir mis le feu aux meules mais prétendit que c'était bien involontairement, en allumant sa pipe. L'incendiaire est très mal noté. Il a été maintenu en état d'arrestation et déféré au parquet de Douai.

Sucre Delerue
EST CELUI QUI SUCRE LE PLUS FORT

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

MARCOING

UN JOURNALIER SE PEND

M. Charles Grosez, journalier à Marcoing, a été trouvé pendu dans sa chambre. Le désespéré s'était servi de sa ceinture pour mettre son fatal projet à exécution.

SERANVILLERS

SUICIDE D'UN VIEILLARD

M. Louis Lelièvre, âgé de 72 ans, journalier à Seranvillers, a été trouvé pendu au pied de son lit.

On ne sait quelle affaiblissement est cette désespoir.

HAUSSY

INCENDIE D'UNE MAISON. — Un incendie dont on ignore la cause a détruit la maison d'habitation de Mme veuve Carton. Presque tout le mobilier a été la proie des flammes.

Les dégâts, couverts par une assurance, s'élèvent à 4.000 francs.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

VOLS AU 3e GENIE

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, des soldats se sont introduits dans le cercle des sous-officiers du 3e génie, à la Citadelle, et y ont bu différentes consommations. Ils sont ensuite allés à la bibliothèque et se sont emparés de plusieurs livres.

BLESSURE MORTELLE

Le 31 décembre on avait conduit à l'hôpital d'Arras le bûcheron Jules Cathelain, 28 ans, bûcheron à Heuchin, qui s'était gravement blessé au pied en cachant sous son pardessus le fusil dont il se servait pour chasser sur le terres d'autrui. Cathelain, qui à son arrivée à l'hôpital était atteint du tétanos, est mort dimanche.

LENS

NOCES D'OR. — Dimanche ont été célébrées les noces d'or des époux Rudent. A la mairie où les vieux époux furent reçus, entourés de leurs enfants et petits-enfants, le citoyen Van Felt, adjoint au maire, leurs présenta les meilleurs vœux de la municipalité de Lens.

Une coupe de champagne fut vidée en l'honneur des jubilaires qui, après la cérémonie, regagnèrent fort gaillardement le coron du Bois, suivis du long cortège de leurs descendants.

LA FETE DES ANCIENS COMBATTANTS

La fête organisée par le groupe de Lens de l'Association des anciens combattants de 1870-71, à l'occasion de la remise solennelle de la médaille commémorative aux titulaires de cette distinction, au eu un plein succès. Cet heureux début fait bien présager de l'avenir de cette nouvelle société, où règne le plus vif esprit de camaraderie et de solidarité.

Les membres du groupes s'étaient d'abord réunis à leur siège, à l'Alcazar, où vint les prendre la Fanfare municipale. Puis le cortège se rendit à l'hôtel des pompiers, d'où il partit, accompagné de la compagnie des sapeurs-pompiers, pour la mairie, où le conseil municipal se joignit au défilé qui, à onze heures et demie, arrivait au préau des écoles.

Dans le vaste hall, la Fanfare et les pompiers encadrèrent les vétérans formant le cercle au centre duquel le citoyen Basly, entouré des membres du conseil municipal, remit au président M. Darraidou, le drapeau du groupe. En recevant l'emblème tricolore, le dévoué président assura le maire de Lens qu'il serait pieusement gardé. La Fanfare exécuta la « Marseillaise ».

Après avoir prononcé un discours où il exaltait les vertus civiques des vétérans et auquel M. Darraidou répondit en termes émus, au nom de ses compagnons d'armes, Basly épingla sur la poitrine de chacun des vieux combattants la médaille commémorative.

On vida une coupe de champagne, puis le cortège se reforma et se rendit au cimetière, où le groupe des vétérans avait eu l'excellente idée d'aller déposer une couronne au pied du monument élevé aux enfants de Lens morts pour la Patrie.

Devant le monument, M. Darraidou prononça une allocution empreinte du plus pur esprit patriotique et l'on regagna l'Alcazar, où avait lieu le banquet.

Autour des tables, servies d'une façon impeccable par la maison Lantoine, les cent convives prenaient place et pendant quelques bonnes heures se laissèrent aller au charme d'une conversation remplie des souvenirs de l'Année Terrible.

A la table d'honneur, on remarquait MM. Basly, député-maire ; Darraidou, président, et Evrard, vice-président du groupe ; Huleux, adjoint au maire ; Duvet et Richart, sous-lieutenants de la compagnie des pompiers ; Jean Bart, chef ; Legrand, sous-chef ; Trognon, secrétaire de la Fanfare municipale ; Lacorrège, chef du secrétariat de la mairie de Lens ; Parent, secrétaire ; Fontaine, Hoyez, Cavillon, Deculty, membres de la commission du groupe des vétérans ; Bouzian, porte-drapeau.

Au dessert, des discours fort applaudis furent prononcés par MM. Darraidou, Basly, Duvet, Jean Bart.

Puis les chanteurs se firent entendre et les vétérans durent se trouver, par leur exhubérante gaîté, que le poids des ans n'a pas affaibli leur vaillance et qui si on avait encore besoin d'eux le jour où — malgré tout — il faudrait en prendre, ils seraient tous là... et même un peu plus !

DANS LA MINE. — A la fosse 1, Lizère Charles, 16 ans, demeurant rue Dufrenoy, 12, a été blessé au pied droit par la chute d'une boucle.

A la fosse 14 il a été la chute d'une pierre a contusionné à la main droite le couperet du mineur Auguste Ghéquière, 23 ans, place du Cantin, 29.

Un coup de pic mal dirigé a blessé à la main droite le mineur César Plaetevoet, 29 ans, rue de La Bassée.

UNE CHUTE. — Un plafonneur du service des constructions des mines de Lens, Anthème Bétremieux, 47 ans, plafonneur, a fait une chute dans laquelle il s'est contusionné au bras droit.

A QUI LE FUSIL ? — M. Podevin, rue Pasteur prolongée, 10, a trouvé, rue de Lille, un fusil qu'il tient à la disposition de son propriétaire. On suppose que cette arme a été tombée d'une automobile.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Georges Georgette, rue de Lyon, 3. — Brassart Alphonse, rue Manot, 63. — Coppens Georgette, rue de Liévin. — Dewisme Marcelle, rue Gambetta, 36. — Loyer Robert, rue Stéfarbe, 11.

BAC-SAINT-MAUR

FIN DE LA GREVE DES BLANCHISSEURS

Les blanchisseurs restant encore en grève ont repris leur travail hier. Quinze d'entre eux sont rentrés à l'usine Deweine.

La grève est complètement terminée dans les trois blanchisseries de Bac-Saint-Maur et dans celles de Croix du Bac (Nord).

LABEUVRIERE

INCENDIE. — Lundi, vers trois heures du matin, un incendie a détruit une batteuse à pétrole et deux meules dans un champ appartenant à M. Vincent Louis, cultivateur, demeurant à Choques.

La batteuse appartenait à M. Debavelaere, entrepreneur de battage, habitant Choques.

On ignore les causes de cet incendie.

MAZINGARBE

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Lundi, à onze heures et demie du matin, un accident est arrivé au fond de la fosse numéro 6 des mines de Béthune.

Le mineur Glavieux Cristian, âgé de 52 ans, a été serré entre un mur et une berline.

L'ouvrier a été transporté à l'hôpital de Béthune. Le blessé avait des contusions multiples au côté droit du bassin.

HOUDAIN

MORT AU PIED D'UNE MEULE

Lundi, dans la matinée, on a retrouvé mort au pied d'une meule, un individu qu'on a pu identifier.

C'était un nommé Alfred Brassart, 67 ans, mineur pensionné, demeurant à Bruay.

AUCHEL

CONTRE LA GUERRE. — La conférence organisée par la section du Parti socialiste fut des plus réussies. Le sujet de cette réunion, qui était « Guerre à la guerre » a attiré bon nombre d'auditeurs, qui formèrent le bureau comme suit : Président, le citoyen Lenfant ; Assesseurs, les citoyens Richir et Monteau.

Le citoyen Raoul Evrard entretint l'auditoire pendant une heure, qui sembla bien courte, tu l'intérê